



CCAS -Résidence des Ormes
1 rue des Fourmenteries
56 140 MISSIRIAC
Tél : 06 83 96 01 59
Mail : laresidencedesormes@orange.fr

L'an deux mil vingt-deux le **07 février** à 18 heures 30, les membres du C.C.A.S. - Résidence des Ormes de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle polyvalente sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 3 février 2022

Etaient présents : MARCY Christelle, COURTEL Isabelle, CARDIN Samuel, TOUZE Isabelle, TOUZE Annie, MAILLARD Anne-Franck, ROLLAND Patrick, BEILLON Sylviane, LALY Jean Yves
Excusées : ANGEE-LE FLOCH Virginie, JOLLY Véronique
Absente : COUE Isabelle

Mme Le Maire constate que le quorum est atteint et passe à l'ordre du jour du Conseil d'administration.

Objet : Arrivée et présentation de la nouvelle coordinatrice, Mme Manuella Glon

Manuella Glon explique son arrivée sur ce poste :

Vous me connaissez en tant que sportive, animatrice, celle qui occupe les petits et les grands mais depuis peu, j'ai changé de casquette ! J'ai passé le relais à Mathias que je manage un peu encore ... Je pense que beaucoup d'entre vous ont été surpris par cette évolution. Peut-être même que vous doutez encore de cette restructuration en interne.

Concrètement le lundi 8 novembre, face à la démission de Mme Guéguen, Christelle avait besoin d'accéder à la boîte mail de la résidence.

Elle m'a demandé mon aide. A l'ouverture, j'ai été interloquée par le nombre de courriels non lus...un peu plus de 500 ! avec la pub je vous rassure mais tout de même !!

Devant cette situation, on se rend vite compte que beaucoup de problèmes vont se poser. 1^{er} problème Le Maire ne dispose pas du temps suffisant et ne peut pas remplacer une salariée, c'est une élue... et ensuite l'absence d'une coordinatrice au sein d'un établissement tel que la Résidence n'était pas gérable.

En voyant l'état de la boîte mail, j'ai dû dire à Christelle que je n'avais peut-être pas les diplômes nécessaires mais ouvrir du courrier était dans mes cordes. Cependant, je ne pouvais pas nier que ce poste ne se limitait pas à cette tâche. J'étais consciente que je ne maîtrisais pas la partie financière.

En discutant et en échangeant ensemble j'ai saisi qu'elle avait déjà réfléchi à tout cela : partager ce poste en deux, et je la remercie pour la confiance qu'elle m'accorde ; la partie comptabilité est traitée par Patricia Jarno, DGS à la mairie et pour ma part la partie administrative, la relation avec les familles, la gestion du personnel, les relations avec les partenaires.

Ce découpage facilite beaucoup de choses pour entrer dans le vif du sujet immédiatement. Patricia maîtrise la comptabilité et de mon côté, je connais le personnel, les résidents, les familles et le fonctionnement de la résidence.

Je ne vous cache pas que toutes ces premières semaines sont chaotiques, semées d'embûches.

La gestion du personnel est un gros bloc du poste de coordinatrice. Nous nous sommes vite aperçues qu'il nous manquait des informations importantes. Nous avons donc pris rendez-vous avec le Centre de Gestion afin de mettre au clair plusieurs points. Certaines incompréhensions du personnel ont pu être levées. Ce rendez-vous nous a aussi permis de mieux comprendre le statut des agents. Nous avons eu une réunion avec les agents à la résidence, ils étaient soulagés de me voir arriver. Une autre réunion aura lieu demain.

Ceux qui me connaissent bien savent que je suis plutôt directe avec un franc parlé. Je peux vous dire que chaque semaine, voire chaque jour ! j'ai le droit à mon lot de surprises. Rares sont les bonnes. Sans vouloir être défaitiste, je pense sortir la tête de l'eau que dans plusieurs mois tellement le travail est considérable.

Fort heureusement, j'ai la chance d'avoir à mes côtés des élus qui m'ont épaulé. Je les remercie, d'autant que leur aide est concrète !

Je finirai tout de même cette présentation par vous préciser qu'en janvier 2021, j'avais évoqué en entretien individuel avec Mme Le maire, un point : celui d'avoir davantage de tâches administratives. En effet, depuis 2020, j'ai en charge l'élaboration de la gazette, en relation avec la commission Communication. Ce travail d'organisation, d'équipe, d'écriture et de conception me plaît. De là, à prétendre à un tel poste, je n'y étais pas.

Je m'attache à résoudre chaque jour les difficultés et je trouve une certaine satisfaction mais je sais que je suis partie pour une course d'endurance ...

Je relève ce défi, je reste motivée, j'apprends énormément de choses et je réponds aux priorités.

Pendant les prochains mois, j'espère sincèrement pouvoir répondre aux attentes des agents, des résidents, de leur famille, des élus et des membres du C.C.A.S..

Je vous remercie pour votre attention.

Objet : Retour sur les prises en charge pendant la période de Noël et remplacement du personnel

Mme La Présidente rappelle les circonstances dans lesquelles se sont déroulées les derniers jours de l'année 2021. Elle souligne le professionnalisme des agents présents. Mme Le Maire remercie les élus, qui se sont mobilisés, pour pallier le manque de personnel. La réserve communale, les familles ainsi que des bénévoles ont permis une bonne gestion de ce cluster. Les résidents ont pu être accompagnés au mieux dans leur vie quotidienne grâce à l'implication de tous.

Pendant cette période de cluster, Mme La Présidente précise qu'elle a été en lien avec beaucoup d'acteurs du milieu médical, à savoir, les ARS 56 et 35, les médecins hygiénistes, la directrice de la clinique des Augustines, ainsi que l'équipe mobile des infirmières hygiénistes. Cette équipe s'est déplacée au sein de la Résidence afin de s'assurer que les protocoles mis en place étaient corrects.

Une fois de plus, cette situation nous a permis de prendre conscience que le fonctionnement de la Résidence est fragile : demander à des personnes d'intervenir dans un milieu Covid n'est pas rassurant, d'autant plus, que ces personnes ne sont pas qualifiées ou n'ont pas d'expériences dans ce milieu.

A ce jour, il y a 10 résidents : 9 femmes et 1 homme

Objet : Présentation du personnel :

Au 7 février, nous comptons 9 agents en CDI.

Mélanie Le Cadre, agent CDI au sein de la Résidence depuis le 17 janvier 2010, a formulé une demande pour quitter son poste et pour bénéficier d'une rupture conventionnelle. Cette dernière ne peut pas être accordée, notre budget ne nous le permet pas. Quant à sa démission, le C.C.A.S. l'accepte et accorde l'agent à diminuer son préavis : au lieu de 2 mois, son préavis sera d'une durée d'un mois. Au 1^{er} mars, Mme Le Cadre ne fera plus parti des effectifs.

La Présidente informe que le lendemain, une réunion de service aura lieu. Manuella leur présentera les nouveaux outils mis en place : feuilles de congés, plannings

Objet : Point sur les finances ;

Intervention de Samuel Cardin. Il faut préciser que ces données sont approximatives. A cette date, ces chiffres ne sont pas encore pointés par la Trésorerie.

Fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
EPRD	388 460.00 €	383 041.00 €
CA	366 007.23 €	378 654.20€
SOLDE	-5419.00 €	12 646.97 €

Investissement

	DEPENSES	RECETTES
EPRD	25 000.00 €	24 300.00 €
CA	7 917.78 €	5 279.70 €
SOLDE	-700.00 €	-2 638.08 €

Conclusion investissement

Remboursement de caution supérieur à l'encaissement : -1200€ (retard sur l'année 2020 pour rendre les cautions des trois décès de fin d'année 2020) et frais de matériel et outillage pour 1500€ (lave-linge , portail)

Objet : Prise de contact pour le retour des bénévoles

Une réunion aura lieu avec les 4 bénévoles jeudi 10 février. Le but est de les faire revenir au sein de la Résidence une fois par semaine, comme par le passé.

Objet : Sortie au château

Mme La Présidente fait savoir qu'une journée intergénérationnelle aura lieu le 14 avril dans un château. Les résidents pourront profiter des grandes allées pour se déplacer et profiter de la forêt. Les familles, les bénévoles ainsi que le personnel volontaire seront conviés à cette journée. Le bus de l'OBC est réservé.

Objet : L'avenir de la Résidence

Mme MARCY informe que la Résidence des Ormes va probablement connaître des changements dans les mois à venir. Il s'avère que la gestion du pôle RH devient de plus en plus compliquée pour un C.C.A.S. de notre taille. Certes, la crise sanitaire ne facilite pas les choses mais ce point n'est pas le seul facteur qui nous amène à cette réflexion. Une solution pérenne et collégiale doit être trouvée. Depuis la création de cette structure, nous avons déjà testé plusieurs façons de la gérer : avant de passer sous le C.C.A.S., elle était associative. La prise en charge dans sa globalité a toujours demandé

beaucoup de travail et d'investissement. Or le C.C.A.S. de Missiriac n'est pas en mesure de proposer deux postes pour sa gestion.

Sur le terrain, nous nous efforçons de remettre sur pied une équipe de professionnels à la Résidence, malgré tout, nous ne pouvons ignorer que le pôle RH est d'une grosse ampleur. Face à nos difficultés, il apparaît plus serein de nous tourner vers des structures professionnelles.

Des discussions ont commencé avec différents acteurs du milieu de la santé et notamment Mr Couturier, directeur du groupement hospitalier le CHBA de Vannes et l'établissement de Ploërmel. Patrick Rolland, membre du C.C.A.S. et Mme Marcy l'ont rencontré afin de connaître les faisabilités quant à ce projet.

Même si l'aspect RH est une problématique, ces changements pourraient également avoir un intérêt pour les résidents et leurs familles. En effet, le parcours de santé du résident pourrait évoluer si la Résidence était intégrée à un EHPAD. Le développement d'un pôle gériatrique sur Ploërmel permettrait à la Résidence de connaître un nouveau souffle.

L'ensemble des membres présents approuvent cette entame de discussion avec l'hôpital de Ploërmel ;

Objet : Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la Présidente lève la séance.